



Sanibroyeur bouché par locataire

Par **Enzoparigi**, le **31/08/2016** à **19:20**

Bonjour à tous,
Ma locataire qui est dans mon studio depuis un an maintenant a bouché le sanibroyeur. Celui-ci était, à mon arrivée, à la demande du voisin d'en dessous chez qui les eaux usées coulaient, rempli et fuyait donc chez le voisin d'en dessous.
A qui revient le débouchage et la réparation ?
Cordialement,
E.P.

Par **jos38**, le **01/09/2016** à **07:50**

bonjour. le locataire doit effectuer le débouchage mais je ne comprends pas, la fuite chez le voisin passe par où? par le sol? et comment fait la locataire sans toilettes?

Par **Enzoparigi**, le **01/09/2016** à **10:12**

Bonjour,
La fuite chez le voisin vient du fait que la locataire a laissé le sanibroyeur se remplir, le moteur se coincer ce qui a eu pour effet de le faire déborder sur le plancher et de couler chez le voisin d'en dessous.

Il existe des toilettes sur le palier. La locataire a fait intervenir un plombier depuis mais me

demande de régler la facture.

Enzo

Par **Tisuisse**, le **01/09/2016** à **14:19**

Bonjour,

S'agissant d'un problème d'utilisation, et non d'un problème de mauvaise qualité du matériel ou de l'installation, les frais sont à la charge de la locataire. A cette dernière de faire appel à son assurances Dégâts des eaux.